Tableau récapitulatif des droits de visas

sous réserve de cas particuliers (1)

<table>
<tr><td>Visa Schengen (moins de 90 jours) ou DOM

Visa de transit aéroportuaire et de court séjour
• de lœspace Schengen
• des départements dôoutre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion), ainsi que de Saint-Barthélemy et
Saint-Martin

Visa de transit aéroportuaire et de court séjour
à destination des TOM/CTOM, (la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon,
Mayotte et les Terres australes et antarctiques)</td><td>Plein tarif

60 ú</td><td>Enfant de moins de 6 ans

Gratuit</td><td>Enfant de 6 à 12 ans

35 ú</td><td>Accord de facilitation avec UE (1)

35 ú</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">9 ú</td><td>Sans objet</td></tr>
<tr><td>Visa de long séjour, plus de 90 jours (catégorie D) pour la France métropolitaine et lôOutre mer.</td><td colspan="3">99 ú</td><td>Sans objet</td></tr>
<tr><td>Visa de long séjour (plus de 90 jours) délivré aux enfants étrangers adoptés par des ressortissants français.</td><td colspan="3">15 ú</td><td>Sans objet</td></tr>
</table>

(1) voir avec le service des visas

Gratuité sur présentation de justificatifs :

* Etudiant boursier
* Conjoint de ressortissant français
* Membre de famille de ressortissant communautaire
* Mineur de moins de 6 ans (visa de court séjour uniquement)

Les frais de dossiers (non remboursables) sont réglés en monnaie locale au taux de chancellerie en vigueur.